

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est, par la présente donnée par la soussignée, Sonia Tardif , directrice générale et greffière-trésorière, de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds que :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2022, IL A ÉTÉ ADOPTÉ LE RÈGLEMENT 378 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 9^e jour de février 2022.

Sonia Tardif , g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif , directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 15h et 16h ce 9^e jour de février 2022 .

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière